

Notes extraites de  
«Actualités Sociales  
Hebdomadaires»  
[ n°2184, du 13 octobre 2000 ]

## Quelles relations entre familles et délinquances ?

La «**démission des parents**», cause de la délinquance des «petits sauvageons» ?

La thèse, qui fait florès depuis les années 90 dans certains milieux, est démontée par une étude du *Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales* (Cesdip) (1). À la demande de la *Caisse nationale des allocations familiales*, l'auteur a synthétisé 15 années de recherches sur les relations entre familles et délinquances, publiées par des sociologues, ethnologues, psychologues, criminologues et psychiatres aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Canada, en France, Suisse et Belgique.

«*Il apparaît d'abord sans ambiguïté que si les divorces, séparations, situations familiales monoparentales et recomposées, constituent des sources de souffrance [...], il n'existe aucun lien direct et significatif entre [cette dernière] et les comportements délinquants ou violents*», selon l'auteur. Celui-ci distingue ensuite deux types de délinquance : celle qui apparaît dès la petite enfance, et celle qui ne se manifeste qu'à partir de la pré-adolescence.

Dans le premier cas, des dysfonctionnements familiaux (tels que la perversité de la mère, le père incestueux, la maltraitance, etc) sont une cause directe de désordres psychologiques conduisant certains enfants à des délits ou des crimes.

Par contre, «*la plupart des familles dont les enfants deviennent délinquants [plus tardivement] ne présentent aucune caractéristique significative de dysfonctionnement affectifs*». Et le chercheur d'expliquer que certains parents sont incapables d'encadrer leur jeune adolescent car ils se trouvent dépassés par les forces socio-économiques. Ces dernières (mauvaise réputation du quartier, racisme, chômage...) deviennent

alors «*les facteurs les plus déterminants dans la fabrique de la délinquance*».

(1) «*Familles et délinquances : un bilan pluridisciplinaire des recherches francophones et anglophones*», Laurent Mucchielli, Études et données pénales n°86 Disponible sur demande écrite au Cesdip : Immeuble Edison 43, boulevard Vauban 78280 Guyancourt, 38,76 F

## Délinquance des jeunes : le «contrôle» des parents, facteur dé- terminant

La délinquance des jeunes est beaucoup moins liée à la situation socio-professionnelle et matrimoniale des parents qu'au «contrôle» et à l'attention que ces derniers portent à la vie quotidienne de leurs enfants. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée au printemps 1999 par le *Centre national de la recherche scientifique* pour les ministères de l'Intérieur et de la Justice (1). Les chercheurs n'ont pas voulu, comme la plupart de ceux qui étudient la délinquance, exploiter les statistiques recueillies par la police, mais plutôt s'intéresser aux auteurs des délits eux-mêmes. Ils ont ainsi mené des entretiens individuels et anonymes avec 2300 jeunes de 13 à 19 ans scolarisés dans les agglomérations de Grenoble et Saint-Etienne.

À la question «*quels actes délictueux avez-vous commis ces deux dernières années ?*», 76% des jeunes déclarent avoir fraudé dans les transports en commun, 32% acheté un objet volé, 30% fumé du cannabis, 24% volé dans un grand magasin, 17% avoir participé à une bagarre dans un lieu public. Parmi les répondants, 5% des plus «actifs» reconnaissent plus de la moitié des actes commis.

La délinquance est un phénomène avant tout masculin, mais les filles ne sont pas en reste : elles avouent peu d'actes agressifs et violents (quatre fois moins de dégradations graves que les garçons), mais 34,8% disent avoir volé (52,4% des garçons) et 25,8% ont

consommé du cannabis (32,1% des garçons). En revanche, quel que soit le sexe, les plus jeunes, âgés de 13 à 15 ans, commettent plutôt des actes «*qui sont très visibles mais ne procurent ni bénéfice économique ni statut*» (dégradations d'espaces publics) alors que les plus âgés privilégient les délits «*qui rapportent*» (vols, achat ou revente de biens volés), représentant «*un moyen de réalisation*» (porter une arme), ou procurent un plaisir (alcool, drogues).

L'origine sociale des jeunes n'est pas un facteur déterminant dans leur accès à la délinquance, mais semble toutefois influencer la nature des délits : ainsi, les enfants d'ouvriers et d'employés (surtout les garçons) sont plus souvent responsables de dégradations, de vols ou d'agressions alors que les enfants de cadres et professions intermédiaires consomment davantage de psychotropes.

La situation matrimoniale des parents (famille recomposée, par exemple) ne prédispose pas non plus à la délinquance selon cette enquête. En revanche, la nature des relations parents-enfants joue beaucoup : «*Dans tous les milieux, moins on s'entend avec ses parents, plus on a de risques d'avoir commis des délits*», commentent ainsi les chercheurs. Variable plus déterminante encore, le contrôle des parents sur les lieux et les temps de sortie des jeunes, ainsi que sur leur activité scolaire. Moins cette attention structurante existe, plus les enfants avouent des actes délictueux.

L'étude révèle également une forte corrélation entre comportement délinquant et absentéisme à l'école (89,4% des adolescents reconnaissant avoir commis des délits se sont au moins absentés cinq jours sans raison valable). Et «*tout se passe comme si l'échec scolaire venait accroître plus fortement les réactions violentes des jeunes issus de milieux populaires par rapport à ceux qui sont issus de milieux aisés*», précisent les auteurs.

(1) *Enquête sur la délinquance auto-déclarée des jeunes*, CNRS-Ceratt-IEP. Disponible sur internet :

<http://www.fondation.maif.fr>